

Comité des études de l'UFR Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines Relevé de séance, 21 février 2022

16 membres élus présents ou représentés. Le quorum de 15 est atteint :

Collège A

BALANSARD Anne, GADAL Sebastien, GIRANDOLA Fabien, LIZZINI Olga, LUCIANI Sabine

Collège B

DE CRESCENZO Hye-Gyeong, FERRADOU Carine, GRANDCLEMENT Antoine, LAPERRIERE Vincent, MAISETTI Arnaud, MESLI Nadia, THUILIER Odile

Collège IATSS

HERBRETEAU Héléne, GASTIGAR Arnaud, PENTSCH Patrick

Collège Usagers

Présidence

DEBUICHE Valérie

Invités

BARDET Romaric, BEY Caroline, BUSTANY Martine, CHUPIN Marine, CULOMA Virginie, DANY Lionel, ISABLEU Brice, LONGAVESNE Emmanuelle, REBULL Gilles, REGESTE Marion, UTASI Krisztina, VERDON Laure, VIVIES Monique

Représentés ou excusés

APOSTOLIDIS Thémistoklis, DA SILVA ALVES Mathilde, MANZARI Francesca, PROMSOPHA Gwendoline.

Ordre du jour

1- Informations sur l'autoévaluation

2- Campagne de modification de l'offre de formation (MOF) pour 2022-2023

Valérie DEBUICHE présente la nouvelle équipe de formation, composée de Virginie Culoma, Fabien Girandola et elle-même. Isabelle Koch, actuellement en congé recherche, rejoindra l'équipe en juillet prochain.

Elle précise que le cadre de fonctionnement de ce nouveau comité des études : davantage de place pour les discussions stratégiques, limitation d'examen de procédures, communication plus concise et souvent relayée par les directeurs de départements.

Le compte-rendu du comité des études, concis également, s'appuie sur les informations projetées sur un power-point, en annexe du présent document.

1- Informations sur l'autoévaluation

Ce dossier sera central pendant l'année 2022/23. Plusieurs dates doivent être retenues pour la préparation de l'autoévaluation :

- 25 février matin pour une réunion ALLSH,
- 2 mars pour une réunion avec les services centraux,
- 30 mars pour le dépôt du dossier d'autoévaluation sur AMETICE.

2- Campagne de modification de l'offre de formation (MOF) pour 2022-2023

L'expertise des dossiers qui répondaient au cadre de la campagne MOF a été réalisée par Virginie Culoma, Valérie Debuiche et Fabien Girandola. Les avis sont indiqués dans des grilles de relecture, disponibles sur AMUBOX.

Les demandes hors cadrage n'ont pas été examinées par souci d'équité entre toutes les formations.

Les grilles de chacune des demandes sont projetées en séance.

LICENCES

Licence Accès Santé 3 (LAS 3) : la structure présentée pour huit mentions, répond au cadrage de l'UFR Sciences Médicales et Para Médicales. La structure de deux mentions est attendue : Anthropologie et Sciences du langage.

Doubles licences : sont présentées la 3^{ème} année de la licence « Droit - Histoire de l'art », et la 2^{ème} année pour la licence « Droit -Lettres ». Pour ces deux formations, les chargés de cours d'anglais sont recrutés par les porteurs de projets des doubles licences avec la caution scientifique du DEMA. Cette organisation, expérimentale, devra être questionnée dans l'UFR ALLSH.

Rythmes soutien : ils sont présentés dans le cadre :

- du portail « Archéologie - Histoire - Histoire de l'art » (portail 6). Etudiants du rythme soutien seront regroupés dans un groupe de MTU. Les 200h de tutorat étudiant demandées ne correspondant pas à une nouvelle demande, mais à une demande de pérennisation du tutorat déjà mis en œuvre. Des heures d'encadrement enseignant sont demandées pour assurer des rendez-vous entre les étudiants concernés et les DETU.

- portail Lettres. Demande d'introduire du tutorat étudiant.

Des propositions pour élaborer les rythmes soutien vont être étoffées par les propositions du groupe de travail « Soutien » d'AMU.

Label international : le dispositif permet d'accueillir en 3^{ème} année les étudiants qui s'étaient engagé en rythme intensif des mentions arts du spectacle et LLCER italien.

MASTERS

L'intégration d'enseignements CIVIS dans les maquettes de diplômes est proposée pour les trois masters suivants : LLCER allemand, Lettres, Etudes européennes et internationales.

Demande de scission du parcours « Psychothérapies, Psychopathologie, Psychologie Clinique (3 PC) en deux parcours distincts : « Psychopathologie Intégrative et Psychologie Clinique » (PIPC) d'une part, et « Psychothérapies psychanalytiques et humanistes ; Psychopathologies cliniques individuelles et groupales » (PPH-IG) » d'autre part. Une réserve est émise sur la faisabilité, due à l'impossibilité d'afficher ces nouveaux parcours aux étudiants au moment du recrutement qui débute dès le mois d'avril.

La séance est levée à 12h30.

Annexe : power-point projeté le 21 février 2021



Comité des études

21 février 2022 – Informations diverses
et campagne de modifications de l'offre de formation



Nouvelle équipe

Equipe de formation :

Valérie Debuiche (vice-doyenne)
Virginie Culoma Sauva
Fabien Girandola
(Isabelle Koch)
Martine Bustany (responsable administrative)
Emmanuelle Longavesne

- Moins de procédures formelles et plus de réflexions collectives
- Une communication ciblée et concise

Calendrier des comités des études

Pour l'année universitaire 2021-2022 (dossiers à retenir) :

- 21 février. Présentation et campagne MOF
- 21 mars. Stratégie formation (cadrage AMU)
- 11 avril. Autoévaluation
- 09 mai. Campagne diplômes d'établissement
- 20 juin. Campagne d'emploi
- 11 juillet. Document stratégique ALLSH pour le contrat 2024-2028

(Année universitaire 2022-2023 : Premier CE le 19 septembre.)

Information sur l'autoévaluation

Calendrier :

- Semaine du 21 février.** Fichier complété définitif par mention + guide de remplissage (transmis par les services centraux)
- 30 mars à 12 heures.** Date limite de dépôt des fichiers
- 11 avril.** Présentation en comité des études
- 21 avril.** Présentation en conseil d'UFR

Deux dates importantes :

- **25 février à 10h30** : Réunion avec l'équipe de formation (préparation de la réunion du 2 mars)
- **02 mars à 14h** : Réunion avec la vice-présidence formation (remplissage des fichiers)

Campagne de MOF

Principes :

- Parcimonie (phase d'évaluation) → 9 points du cadrage :

1. Aménagement d'une formation de premier cycle dans le cadre de la réforme de l'accès aux études de santé PASS-LAS, de la loi ORE ou en lien avec la réforme du baccalauréat ;
2. Modifications de maquettes de licence dans le cadre de projets DREAM-U : ces projets doivent correspondre au cahier des charges de l'AAP 2021 et seront examinés par le Comité de direction de DREAM-U ;
3. Ouverture à l'alternance d'une formation ; apprentissage ou contrat de professionnalisation ;
4. Ajustement de l'offre des modules spécifiques de formation continue présentée l'an dernier ;
5. Création ou transformation d'un parcours de master dans le cadre des instituts d'établissement ; ces demandes doivent être établies dans le cadre du prochain appel à projet TIGER qui sera diffusé en janvier 2022 ;
6. Création ou transformation d'un parcours dans le cadre des appels à projet A*Midex formation (dont AAP multilinguisme pour tous les diplômés nationaux et le futur AAP conjoint TIGER pour les masters) ;
7. Création de parcours ou modification de maquette dans le cadre du développement de la politique de coopération internationale d'AMU (CIVIS, consortiums) ;
8. Ouverture à distance d'une formation : pour rappel, les FAD doivent se conformer au Guide de la FAD ainsi qu'à ses annexes : <https://www.univ-amu.fr/fr/intramur/guide-de-la-formation-distance> ;
9. Mise à jour des maquettes des formations pour intégrer ou renforcer l'approche par compétences (APC).

- Par la suite (si possible selon cadrage AMU) : Campagne MOF pour les ajustements de la nouvelle offre de formation en cours de 2^e année, puis MOF uniquement obligatoires.

Comité des études à venir

Lieu d'une discussion collective sur la stratégie formation de l'UFR
→ Nouvelle offre de formation (2024-2028)

En prévision (entre autres chantiers à venir) : **GT inscriptions / EDT / calendrier universitaire**
→ **deux DETU** pour y participer (**lundi de 15h15 à 17h15** toutes les deux semaines à partir du 28 février)